



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Des-villes-lumieres-pour-un>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°35 > **Des "villes-lumières" pour un éclairage durable**

1er juin 2007

Des "villes-lumières" pour un éclairage durable

Eclairer mieux en économisant plus : c'est le mot d'ordre de nombreuses municipalités qui ont opté pour une rénovation de leur éclairage public. Une manière de lutter contre la pollution lumineuse, mais aussi de réaliser de conséquentes économies d'énergie.

"La juste lumière, là où il le faut, quand il le faut, et au meilleur coût". L'expression, tirée du "Guide pour l'intégration de prescriptions énergie-environnement dans les plans lumière" de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), pourrait constituer une bonne définition de "l'éclairage public" tel qu'il est désormais perçu. Ambiance, convivialité des espaces, image de la ville : la lumière ne doit plus seulement sécuriser l'espace urbain mais le mettre en valeur et améliorer le cadre de vie des habitants. Dans une logique de rejet du fonctionnalisme qui a dominé l'aménagement des villes jusque dans les années 1980, les gestionnaires de l'éclairage, les concepteurs et les aménageurs prônent aujourd'hui une plurifonctionnalité de l'éclairage, plus respectueux de l'environnement.

Au salon Global city sur la "ville durable", organisé à Lyon du 14 au 16 mai dernier, il était également question "d'éclairer mieux en économisant plus", tout en luttant contre la pollution lumineuse. A la fin des années 1980, ce sont les astronomes qui ont commencé à parler de la nuisance lumineuse en signalant que l'éclairage des villes pouvait gêner leurs observations. Depuis quelques années, les études se succèdent pour démontrer que l'éclairage urbain a également un effet néfaste sur la faune et la flore (1).

D'où l'utilité, pour des raisons budgétaires et environnementales de réfléchir à la rénovation de l'éclairage urbain. Lyon est ainsi à l'origine d'un réseau de "villes-lumières" baptisé "Luci" (Lighting urban community international) qui rassemble une soixantaine de municipalités à travers le monde, de Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à Bruxelles (Belgique), en passant par Chartres (Eure-et-Loir), Milan (Espagne), ou Porto Novo (Bénin). L'objectif du réseau est de promouvoir les villes à travers leur éclairage et de faire des économies d'énergie. Selon les chiffres de l'Ademe, l'éclairage public représente en France 8 millions de lampes, mais aussi et surtout 18% des consommations d'énergie des collectivités et 23% de leur facture énergétique.

La ville de Lille (Nord) s'est penchée sur la question dès 2000 dans le cadre de son Agenda 21. Depuis 2004, elle a signé un contrat avec l'entreprise ETDE qui se charge de son éclairage public. Objectifs : éclairer la ville via 25% d'énergies renouvelables et faire 40% d'économies d'énergie grâce à l'utilisation de lampes basse consommation et longue durée qui permettent ainsi également de réduire les déchets. "La démarche de développement durable n'entraîne pas nécessairement de surcoût", insiste Danielle Poliautre, adjointe au maire de Lille, déléguée à la qualité de la vie et au développement durable. "A Lille, nous avons enlevé la moitié des lampes-boules, ce qui permet d'économiser 1,3 million d'euros par an. L'argent est ensuite réinvesti dans le remplacement du parc, qui sera entièrement éco-efficace dans 6 ans", explique-t-elle. En impliquant les citoyens dans la réflexion, la municipalité peut remplacer dans certains quartiers jusqu'à 12 lampes par une seule. "On recentre l'éclairage sur le besoin des citoyens, poursuit-elle. Parfois, il est par exemple plus utile d'éclairer la route que le trottoir".

Toujours selon l'Ademe, les économies énergétiques peuvent être générées par le remplacement des lampes obsolètes (40 à 50% d'économie), comme par la meilleure maîtrise des temps d'allumage (7% d'économie), ou l'installation de systèmes de réduction de puissance (entre 25 et 30% d'économie). Si l'on considère que 40% du parc français est obsolète (lampes de plus de 26 ans), l'économie en énergie pourrait s'élever à 40 ou 50% de la consommation actuelle. Le programme européen Greenlight, dont Danielle Poliautre a pris la tête cette année, vise également à inciter les maîtres d'ouvrages publics et privés à engager des actions rentables d'amélioration de l'éclairage. Initié par la Commission européenne en février 2000, le réseau est actuellement fort de 350 partenaires. En France, les villes de Dunkerque (Pas-de-Calais), Lille, Bron et Lyon (Rhône), ou Illkirch (Bas-Rhin) sont de la partie.

Source : JDLE - 24/05/2007